



## **Assemblée Régionale à MARSEILLE**

**Le 6 juin de 13H30 à 17H30 hôtel Ibis « Timone »**

*(En Face de l'hôpital de la Timone, station de métro terminus de la ligne 1 « la Timone »)*

Voir plan joint

Avec la participation confirmée de:

- **Madame Emmanuelle QUILLET** : sous directrice des ressources humaines (RH) à la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS)
- **Madame Isabelle PUJADE-LAURAIN** : chef du département concours, mobilité-développement professionnel au Centre National de Gestion (CNG) des praticiens hospitaliers et des personnels de direction.
- **Professeur Henry ZATTARA** : président du conseil départemental de l'ordre des médecins du Bouche du Rhône et membre du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM), section formation et compétence médicale.
- Du **Bureau National et du Conseil d'Administration de la FPS**

**Nombreux sujets d'actualité sont abordés**

**Tous les statuts sont concernés**

- 13H30-14H00 : Accueil des participants
- 14H00-14H10 : Présentation des invités et introduction / Dr A . Mdhafar (FPS)

- 14H10-15H00 : La **loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST)** mise au point, amendements et controverses. /Mme Quillet (DHOS) ; Dr S. Dalkilic (FPS)
- 15H00-16H00 : **La Nouvelle Procédure d'Autorisation (NPA)**, bilan 2008 et organisation des épreuves 2009. / Mme Pujade-Lauraine (CNG), Dr Mdhafar
- 16H00-16H30: **Les commissions d'autorisation et de qualification**, bilan, quelles améliorations ? / Pr Zattara (CNOM), Mme Quillet (DHOS),Dr. H.J. Tawil
- 16H30-17H30: **La retraite des PADHUE** : Chronique d'une catastrophe annoncée. Comment sortir de l'impasse ?? / Dr Azzeddine (FPS)

*Débats avec la salle après la présentation de chaque thème*

## **Votre Participation est essentielle**

**L'inscription est gratuite mais obligatoire auprès de Mme Eliane CINOSI**

*par email: [ecinosi@free.fr](mailto:ecinosi@free.fr) ou par téléphone au 06 60 21 78 15.*

*Les personnes qui souhaitent réserver une chambre d'hôtel doivent se signaler avant le 25 Mai.*

*L'inscription au diner/ soirée avec une participation de 15 € est clôturée fin Mai.*